



Syndicat National **P**énitentiaire des **S**urveillant(e)s

Et Surveillant(e)s Brigadiers



Communiqué de presse

La mobilisation doit s'amplifier !

Mardi 5 mars, deux agents du C.P. de Condé-Sur-Sarthe, ont subi un terrible attentat. Le même jour, c'est un agent du C.P. de Château-Thierry qui a été entaillé du cou à la lèvre, par un détenu muni d'une arme artisanale. On ne compte plus les agressions ultra-violentes, tant elles sont légions sur nos coursives.

La colère des Surveillant(e)s Pénitentiaires explose !

Cette colère est parfaitement légitime devant le légendaire immobilisme d'une Administration Pénitentiaire et d'un Ministère de la Justice, plus prompts à faire des faveurs aux détenus, qu'à protéger les agents en danger. Autrement dit, nos décideurs font montre d'un humanisme démesuré vis à vis de nos pensionnaires, d'autant plus dangereux qu'il se développe au détriment des conditions de travail des Surveillant(e)s Pénitentiaires auxquels les moyens de se faire respecter, sont progressivement enlevés : La Loi Pénitentiaire de 2009... en est l'illustre démonstration !

Aussi, le SPS ne manque pas de dénoncer tous ces Chefs d'établissements zélés qui ne sont pas en reste lorsqu'il s'agit de chouchouter les détenus, et de participer à l'intimidation des Surveillant(e)s Pénitentiaires qui dénoncent leurs conditions de travail. L'Administration Pénitentiaire est championne dans le domaine du « pas de vague », et sait employer les grands moyens pour mater les insoumis. STOP !

Si les détenus radicalisés doivent être contraints dans des établissements spécialisés, il n'en demeure pas moins que les moyens humains et matériels doivent suivre pour être adaptés à la dangerosité de ces individus. C'est très loin d'être le cas ! Il va sans dire que l'Administration Pénitentiaire a aussi le devoir de contraindre ces détenus au respect des règles carcérales, et à une discipline sans faille. C'est très loin d'être le cas !

.../...

Ni plus, ni moins, il s'agit aussi de remettre de l'ordre et de la discipline dans toutes les détentions, car il est atterrant de constater que la population pénale, dans son ensemble, puisse prendre l'ascendant sur les Surveillant(e)s Pénitentiaires qui ne supportent plus d'être harcelés au vu et au su d'une Administration Pénitentiaire dont on se demande si elle ne se délecte pas de cette situation que nous qualifions d'ahurissante !

Le SPS dénonce avec toute sa vigueur, tous les bureaucrates et technocrates qui depuis de nombreuses années, orchestrent cette chienlit pénitentiaire. C'est depuis 2004, date de sa création, que le SPS dénonce cette situation, et qu'il fait du combat contre les agressions son principal cheval de bataille !

Les innombrables agressions que subissent les Surveillant(e)s Pénitentiaires sont donc la conséquence de l'autisme aggravé d'une Administration Pénitentiaire qui use de tous les moyens de diversions possibles pour cacher la réalité à l'Opinion Publique. Les détenus se délectent aussi de cette situation et en tirent tous les profits !

Madame la Ministre, Mesdames et Messieurs les technocrates et bureaucrates de l'Administration Pénitentiaire, il est temps de mettre en place les États généraux de la prison, au lieu de ce « grand débat »... que vous avez organisé autour des détenus. Il est temps de donner tous les moyens nécessaires au bon fonctionnement de nos derniers remparts de la société. Il est en effet, inconcevable, que dans des lieux réputés aussi sûrs, la sécurité des personnes ne puisse être assurée, et que les trafics n'y soient pas empêchés !

Madame la Ministre, Mesdames et Messieurs les technocrates et bureaucrates de l'Administration Pénitentiaire, vous avez maintenant le devoir de justifier votre rémunération pour sécuriser le monde carcéral.

Madame la Ministre, Mesdames et Messieurs les technocrates et bureaucrates, vous avez maintenant l'obligation de donner un statut digne de ce nom, aux agents dépositaires de l'Autorité Publique, que sont les Surveillant(e)s Pénitentiaires, en prenant soin de rendre leur profession attractive.

Place aux négociations !

07 mars 2019, le bureau national